



AMBASSADE DE SUISSE

Kinshasa, le 26 août 1971

an	MS								
Date									109
Vice	ne								ne
10. Sep. 1971									

 Division des affaires administratives
 Département politique fédéral
B e r n e

Kopie in:

 p. B. 15.29. Congoléo. RAPPORT FINAL DU CHEF DE MISSION
 n. Dienst Jaccard /

A 1. Les relations entre la Suisse et la République Démocratique du Congo comme avec les Gouvernements de Brazzaville, Libreville et Bangui sont normales, voire amicales. Ces bons rapports se sont traduits dans la réalité par la signature en janvier 1970 de l'accord aérien entre la Suisse et la République Démocratique du Congo. Il a fallu plusieurs années au Chef de Mission pour arriver à ce résultat. La patience est la meilleure des vertus à Kinshasa.

Notre position en République Démocratique du Congo s'est un peu affaiblie depuis le 31 mars 1969, date du retrait de l'équipe médicale de la Croix Rouge qui assumait la direction du grand hôpital de Kintambo à Kinshasa. Notre pays est connu d'une foule de Congolais - ces gens voyagent énormément - et l'on fait parfois l'éloge de la Confédération, de son Gouvernement et de notre démocratie. Les dignitaires du régime ont pris l'habitude d'aller se faire soigner en Suisse, à l'exemple du Général Mobutu qui fait régulièrement des séjours à Lausanne pour voir le Professeur Vanotti.

Il n'y a rien de spécial à dire au sujet du Congo-Brazzaville. Au cours de ces cinq dernières années, deux de nos compatriotes ont eu des ennuis lors des troubles de 1968 et 1969 mettant aux prises

l'ancien Président de la République et le nouveau maître de Brazzaville, le Commandant Marien Ngouabi. Notre excellent agent consulaire, M. le Consul Otto Belz, donne sur place l'image d'une Suisse tranquille, pacifique et travailleuse. Il en est de même à Bangui avec notre compatriote M. Burkhalter, Vice-Consul, qui entretient les meilleurs rapports avec les autorités. Quant au Gabon, l'ouverture de la ligne SWISSAIR a raffermi nos liens. Le Gabon mérite notre attention, nos échanges devraient notamment s'accroître en raison du développement économique de ce pays voué à un avenir prospère. L'Ambassade attend toujours l'accord de Libreville concernant l'ouverture d'une Agence consulaire, confiée à notre dévoué compatriote M. Bader. *

2. Au sujet des relations avec la colonie suisse on peut les qualifier d'excellentes. Pourtant l'affaire Bindschedler (1968/1969) avait créé une tension entre l'Ambassade et une partie des membres de l'Union des Suisses, ces derniers ayant envoyé une pétition au Secrétariat des Suisses à l'étranger pour inviter le Département Politique et l'Ambassade à veiller de manière plus assidue sur le sort de la colonie suisse. L'affaire Bindschedler, grossie par certains éléments désireux de jouer un rôle, a été pour le Chef de Mission un problème épineux. Par la suite, on a assisté à un retournement complet de la situation. Nos compatriotes se sont rendus compte que l'Ambassade avait accompli dans cette affaire tout son devoir. Avec l'arrivée en juillet 1969 de deux collaborateurs qualifiés et dévoués, l'atmosphère changea au sein de l'Ambassade. De plus, la majorité des Suisses ayant signé la pétition de 1968 reconnaissent que c'était une erreur commise sous l'emprise de la passion et de faux renseignements. Les témoignages dont je suis l'objet à l'occasion de mon départ de Kinshasa sont également la preuve que l'Ambassade jouit de la meilleure renommée auprès de nos ressortissants, qui sont conscients de l'activité que nous déployons en leur faveur.

* L'accord de Libreville vient de nous parvenir (26.8.71).

3. a) C'est le Président Mobutu qui détient à Kinshasa tous les pouvoirs et personne en dehors de lui n'ose prendre position ou simplement s'opposer aux décisions du Gouvernement. Comme on ne peut atteindre le Président (il est plus facile de rencontrer Mobutu à Lausanne ou à Savigny, où il possède une propriété qu'à Kinshasa), il faut donc se rabattre sur des personnes de second ordre, avec lesquelles on arrive à se lier d'amitié à force de patience et de gentillesse. Après la chute de Bomboko, Ministre des Affaires Etrangères, et le départ en congé de maladie de son successeur, le Ministre d'Etat Cyrille Adoula, le Ministère des Affaires Etrangères est dirigé par M. Mario Cardoso qui "ne fait pas le poids" si on le compare à ses prédécesseurs. L'homme qui m'a rendu ces dernières semaines des services appréciables est le Vice-Ministre des Affaires Etrangères, M. Laurent EKETEBI, qui va certainement jouer un rôle important au cours de ces prochains mois. Ancien Ambassadeur du Congo en Côte d'Ivoire et originaire de la même région que Mobutu, M. Eketebi est en mesure de nous aider et de faciliter notre tâche. Mon successeur trouvera en lui un interlocuteur valable. Parmi les autres membres du Gouvernement, signalons M. Jean-Baptiste Alves, ancien Ambassadeur à Berne, homme complaisant dont les pouvoirs sont toutefois limités. M. Alves vient de quitter le Ministère des Transports et Communications pour celui du Commerce.
- b) Au cours de ces dernières semaines de nombreux Ambassadeurs avec lesquels j'entretenais des contacts étroits ont quitté Kinshasa. Il s'agit, entre autres, des Ambassadeurs de Grande-Bretagne, du Canada, de Yougoslavie. D'autres viennent d'arriver, tels l'Ambassadeur de la RFA; enfin certains sont sur leur départ tels M. Surendra Sinh Alirajpur, Ambassadeur de l'Inde, et M. Mohamed Kamel, Ambassadeur de la RAU.

Le doyen du Corps diplomatique, Monseigneur Torpigliani, est un homme bienveillant mais dont l'efficienc e laisse à désirer.

L'influence belge reste encore prépondérante. Aussi est-il indispensable de cultiver les relations avec les membres de l'Ambassade de Belgique qui sont, avec les Américains, parmi les blancs, les mieux informés. L'Ambassadeur Vanden Bloock est un homme toujours disponible, prêt à donner son avis sur les problèmes congolais. Son premier collaborateur, le Ministre-Conseiller Cahen, jouit ici d'une renommée flatteuse. Il s'est lié d'amitié avec le Chef de l'Etat lors de son premier séjour au Congo, du temps où Mobutu exerçait les fonctions de Chef de l'Armée Nationale. C'est d'ailleurs Mobutu qui aurait demandé à Bruxelles le retour de Cahen, dont la promotion au titre de Ministre-Conseiller serait exceptionnelle en raison de son âge.

Le nouvel Ambassadeur d'Allemagne, M. Brückner, ainsi que son épouse sont des personnes charmantes. L'Allemagne dispose ici d'un personnel étoffé, apte à recueillir des informations intéressantes. Je n'ai eu jusqu'ici que peu de contacts avec M. Vance, Ambassadeur américain. Le Premier Conseiller de l'Ambassade américaine, M. King, est un homme de qualité. Il est également dans notre intérêt de maintenir de bons rapports avec les Américains, très au courant des affaires.

A l'Ambassade de France, M. Cans, Premier Conseiller, se trouve ici depuis 3 ans, alors que son Ambassadeur est arrivé il y a quelques mois. L'Ambassade a souvent recours à M. Cans pour un échange d'informations et pour lui demander des services, comme celui par exemple d'expédier un message urgent à Bangui ou au Gabon, les Français disposant de communications rapides avec ces pays.

M. van Baarda, Ambassadeur des Pays-Bas, est une relation à cultiver. C'est un homme qui étudie bien les problèmes et en tire des conclusions intéressantes.

L'Ambassadeur de Suède, actuellement en congé, quittera définitivement Kinshasa en septembre prochain. Au nombre des Ambassadeurs

africains, je cite en tout premier lieu M. G. Fiankan, Ambassadeur la Côte d'Ivoire, homme d'une vive intelligence qui connaît la mentalité congolaise et dont l'influence est profonde. Ses avis sont pertinents. M. Fiankan m'a souvent rendu des services appréciables. L'Ambassadeur de Tunisie, M. Ammar, est un diplomate qui n'a pas peur de donner son opinion sur le Congo. Il va sans dire que l'Ambassade de Suisse entretient des rapports réguliers avec les Chefs de Missions relevant de l'arrondissement de Kinshasa, soit le Gabon et la République Centrafricaine. Quant au Chargé d'Affaires de Brazzaville, il vient d'être déclaré persona non grata.

Je suis personnellement lié d'amitié avec l'Ambassadeur du Soudan, M. Abdulla, personnalité de premier plan qui connaît fort bien notre pays. C'est peut-être M. Ongunsulire, Ambassadeur du Nigéria, qui impressionne par sa vivacité d'esprit, son sens de la réplique et son intelligence aiguisée.

c)

Au nombre de nos compatriotes de Kinshasa, je placerai au premier plan M. Mohn, Directeur de la Société DESCO (De Schultess & Cie Zurich) dont le savoir, le bon sens et la connaissance du Congo sont précieux pour le Chef de Mission. Un autre Suisse qui a fort bien réussi dans les affaires est M. Eugen Huber, propriétaire de la Société RUFCONGO. C'est une solide personnalité, au langage franc et direct, qui connaît beaucoup de monde, mais il est très souvent en Suisse et c'est son directeur M. Immer, Suisse également, qui dirige RUFCONGO. M. Zimmerli, Directeur de Swissair, et M. Sollberger, le numéro 2, nous rendent de précieux services.

J'ai naturellement toujours entretenu des relations suivies avec le Président de l'Union des Suisses, M. Berruex, et les autres membres de la communauté.

En raison des six années que j'ai passées, de 1954 à 1959, à Léopoldville en qualité de Consul et de Consul Général, mes premiers pas en arrivant à Kinshasa ont été favorisés par les personnalités que j'avais connues auparavant, qu'il s'agisse de nos ressortissants ou des étrangers, notamment des Belges. On peut ici se faire de solides amitiés parmi la communauté européenne, alors qu'il est difficile d'arriver à établir des contacts étroits avec les Africains.

4. Il est essentiel de pratiquer un peu de sport, Kinshasa n'offrant aucune possibilité d'évasion. Dans les clubs, il n'existe aucune discrimination, mais les membres africains sont très peu nombreux. Le Golf-Club de Kinshasa, situé au centre de la ville, est le plus connu. En plus de ses 18 trous de golf, avec des greens en sable, ce club dispose de plusieurs terrains de tennis, d'un restaurant et d'une petite bibliothèque. La cotisation pour 1971 s'est élevée à Z. 138,- pour un couple jouant au golf. Trois cercles hippiques permettent de s'adonner à l'équitation. Enfin, pour ceux qui disposent d'un canot à moteur il est indispensable de faire partie du Club nautique de Kinshasa, où sont ancrés tous les bateaux. Ce club a pris beaucoup d'importance durant ces dernières années. Les "pique-niques" sur les îles du fleuve Congo sont l'agrément du dimanche pour une foule d'Européens.

5. Ce n'est pas le climat qui entrave la vie à Kinshasa - il fait moins chaud ici que dans les capitales de l'Afrique occidentale et des pays Asiatiques - mais ce sont les conditions de travail qui rendent la vie difficile. Une certaine tension existe à Kinshasa de manière quasi permanente, le contact avec les Africains se révèle difficile, notamment avec les fonctionnaires des Ministères. Comme je l'ai déjà indiqué, il faut s'armer de patience, prendre les choses du bon côté et se forcer à maintenir son moral en équilibre, en dépit des déboires que l'on essuie. Fort heureusement,

l'Ambassade dispose actuellement de collaborateurs de qualité et le Chef de Mission trouvera ici une atmosphère sympathique, qu'il s'agisse de la Chancellerie ou de la Résidence, cette dernière fort bien située au bord du fleuve Congo.

6. J'ai résumé la situation politique et économique du Congo-Kinshasa dans un rapport copieux, envoyé à Berne à mi-août 1971.

L'Ambassadeur de Suisse

